

façon abstraite. Enfin, si la violence peut être interprétée comme une tentative de domination sur autrui, ses expressions semblent relever d'ordres différents.

En effet, quoi de commun entre la violence verbale, difficilement mesurable compte tenu de l'évolution des codes de communication, et la violence politique – cette dernière pouvant se présenter comme « légitime » pour combattre des formes de domination insoutenables telles que la mise en esclavage, la précarité économique ou l'invisibilité culturelle ? Protéiforme, la violence est aussi polysémique.

## L'IMPORTANCE DE CONTEXTUALISER

La violence est cependant toujours une atteinte au corps, à la dignité et aux valeurs, en somme au « vécu » d'une personne ou d'un collectif. Face à l'universalité du phénomène et à la diversité de ses formes d'expressions, l'anthropologie invite à la plus grande prudence, et c'est sans doute l'un de ses principaux enseignements. Sur le plan méthodologique, les anthropologues insistent sur la nécessité de décrire, en contexte, les expériences et les faits auxquels renvoie la violence. Il est indispensable de la qualifier précisément : est-elle physique, verbale, psychologique, culturelle, symbolique, sociale, individuelle, collective, tacite, implicite ou encore politique ?

Au demeurant, parler de violence implique d'engager un travail de réflexivité sur sa propre posture, afin d'éviter les verdicts à connotation morale sur la situation observée. Dans toutes les sociétés, du passé comme contemporaines, qualifier la violence dévoile des positionnements éthiques et politiques, et met au jour des modèles plus ou moins explicites du juste et de l'injuste.

Un exemple frappant de cette complexité est celui de la « fessée ». Autrefois considérée comme un châtiment « éducatif » et « ordinaire », cette pratique de punition corporelle est désormais reconnue, en France du moins, comme une forme de maltraitance infantile. La mobilisation des concepts en faveur ou à l'encontre de la fessée selon l'époque – on parle de sanction, de prévention, d'éducation, de punition, de faute... – illustre l'ambivalence des débats et le fait que la violence reste une construction sociale, c'est-à-dire qu'elle est le produit d'interactions de personnes, institutions, façons de faire et de penser, et valeurs rattachées à un contexte donné. En la matière, le Brésil est l'un des premiers pays à avoir juridiquement condamné la fessée. Comme l'a expliqué la psychiatre et anthropologue Claire Mestre en 2018, la fessée montre que la violence, du point de vue de l'anthropologie, n'existe pas de façon archétypale ou absolue : elle doit être qualifiée, située, mise en contexte et combattue en toute connaissance de cause.

L'emprise  
de la violence  
sur l'individu  
ou les collectifs  
peut conduire  
à son acceptation



## TRIBUNES DU MUSÉUM

CHARLES-ÉDOUARD DE SUREMAIN  
interviendra le samedi  
4 décembre après-midi lors  
de la Tribune Histoire naturelle  
de la violence du Muséum  
national d'histoire naturelle,  
à Paris.

Événement gratuit,  
informations sur  
[mnhn.fr/tribunes-violence](http://mnhn.fr/tribunes-violence)

Une autre difficulté liée à l'analyse de la violence tient à la minoration de certains faits qui surviennent dans la vie quotidienne – les insultes à l'école, les incivilités dans les transports en commun, les tensions au travail... – au prétexte qu'ils ne laissent pas de traces tangibles ou facilement appréciables. Se pose le problème de la mise en perspective : ce qui est violent pour les uns ne l'est pas systématiquement pour les autres, cela en toute bonne foi. Ainsi, la corrida n'est pas violente aux yeux des aficionados alors qu'elle en incarne la figure archétypale pour ses détracteurs. Il en va de même pour les combats de coqs en Asie ou ceux de chiens en Amérique latine, qui divisent populations et législateurs.

Il y a également la difficulté à aborder la question du consentement, ou de l'aliénation, face à l'emprise exercée par la violence sur l'individu ou les collectifs : cette emprise peut conduire à son acceptation, par exemple dans le cas de certaines agressions sexuelles, ou à des formes de résistance plus ou moins passives.

## PLUSIEURS NIVEAUX D'INTÉGRATION DE LA VIOLENCE

Autre enseignement de l'anthropologie : la catégorisation des formes de violence. Même si cette dernière est protéiforme et propre à chaque contexte, il est possible d'en déceler différents niveaux d'intégration dans les sociétés humaines.

À l'échelle des individus, les violences entre personnes ou collectifs résultent de conflits pour des ressources matérielles ou des réactions affectives, ou encore de l'affirmation de positions statutaires, identitaires ou de domination. Mais la frontière avec le niveau d'intégration supérieur, celui de la société ou de l'État, est parfois ténue. Le cas du viol l'illustre.

Le fait que le viol soit individuel ne signifie pas pour autant qu'il n'est pas social : les viols, incestueux ou non, interrogent, à un niveau collectif, les relations entre les hommes et les femmes, entre les adultes et les enfants, le rapport au corps dans l'espace public et privé ou encore les représentations de la sexualité, notamment dans les médias et les réseaux sociaux.

Depuis 2008, le viol est aussi reconnu comme « arme de guerre » par le Conseil des Nations unies. Marquant le corps des victimes de la domination (de genre, ethnique ou encore politique...) exercée par leurs bourreaux, le viol de guerre entraîne l'anéantissement parfois définitif des individus au sens social, psychique et physique du terme. Dans les faits, il participe souvent d'une entreprise plus globale d'épuration ethnique d'une société en imposant notamment la maîtrise de la procréation et de la filiation.

## GÉNOCIDE RWANDAIS : LE POIDS DE L'IDÉOLOGIE

**L'**analyse du génocide des Rwandais tutsi, en 1994, montre la difficulté à contextualiser la violence et l'importance de l'idéologie. Sociologue spécialiste de la région des Grands Lacs africains, André Guichaoua, présent au Rwanda aux premiers jours du génocide, a livré en 2010, dans son ouvrage *Rwanda : de la guerre au génocide*, les résultats de ses quinze années d'enquête sur l'avènement de ce drame.

Le déterminisme géographique – surpeuplement, pression foncière, lutte pour la vie,

du fait de la géographie montagneuse et pauvre en ressources du pays – est souvent invoqué pour expliquer les événements. Mais, pour lui, ces raisonnements sont des reconstructions *a posteriori* de la réalité, pour la plupart difficiles à justifier scientifiquement. Son enquête sur la conduite de la guerre à partir de 1990 et la mise en œuvre du génocide souligne que les décisions ayant conduit à cette situation relèvent autant de choix stratégiques que de motivations opportunistes de la part des protagonistes. En particulier, l'initiative des massacres, puis leur mise en œuvre, reposaient sur les unités de l'armée fidélisées et les forces miliciennes de Kigali rattachées directement aux seuls décideurs en cas de crise : les officiers adoubés par le clan présidentiel. Le poids de l'idéologie est resté très présent dans les débats autour de la mémoire de ces événements, entre dénégaration du génocide pour les uns, diabolisation d'un régime pour les autres, et controverses sur la comptabilité des morts des deux camps pour neutraliser le débat.

De fait, au niveau social, la violence repose en général sur une idéologie. Comme l'explique l'anthropologue Maurice Godelier, qui voit dans la violence la source de toutes les formes de domination, il n'y a pas de reproduction des rapports de domination sans une mixtion de violence et de consentement plus ou moins explicite. Et c'est en imaginant des idéologies que l'homme et les sociétés rendent possible la violence et donc la domination. Les idéologies, du fait qu'elles ne sont pas perçues comme « imaginaires » par celles et ceux qui y croient, ont en effet des implications bien réelles en termes de violence et de domination, notamment politiques, religieuses et sexuelles.

C'est ce que montrent les premières formes d'État comme l'Égypte pharaonique ou les empires aztèque et inca, dont les sujets acceptent la violence sacrificielle et la domination sans partage du fait de la prédisposition « imaginée » de leurs rois à contrôler le cosmos, l'environnement et les humains, en somme l'ordre social tout entier. On pense aussi, plus récemment, à l'analyse des événements qui ont conduit au génocide des Rwandais tutsi, en 1994 (voir l'encadré ci-dessus).

Un autre niveau de violence, plus systémique, apparaît lorsque des catégories de population sont tenues à l'écart des ressources économiques et sociales par le fonctionnement des institutions, comme dans le cas de l'Apartheid, notamment. Le ressenti d'impuissance politique façonné chez ces populations se traduit par l'extrême difficulté de la vie quotidienne, le handicap, le retard scolaire ou encore la maladie, comme l'explique l'anthropologue Didier Fassin en 2006 lorsqu'il évoque les causes politiques de la prévalence du sida en Afrique du Sud.

La pauvreté est l'une des déclinaisons de la violence systémique, et est elle-même source de multiples violences individuelles, parfois dans des circonstances inattendues. Prenons un exemple. À l'entrée de certains temples en Inde, des macaques agressent les touristes qui s'affranchissent de leur payer leur dû – leur distribuer des cacahuètes achetées à leurs comparses humains, lesquels se tiennent toujours à proximité. N'est-ce pas la violence de la situation de pauvreté ambiante qui génère cette cascade d'agressions ? La pauvreté conduit d'abord les hommes à stimuler l'agressivité des macaques envers les touristes, lesquels s'en prennent aux singes et, surtout, aux vendeurs de cacahuètes. Se met en place une sorte de mise en abyme de la violence dont la pauvreté serait à l'origine.

## FORMES DE VIOLENCE ÉMERGENTES

Enfin, depuis quelques années, des anthropologues s'intéressent à des violences relevant de l'ordre planétaire, qui touchent des biens communs de l'humanité. Il s'agit par exemple des sites à forte valeur patrimoniale comme ceux de Tombouctou, dynamités volontairement en 2012, ou de ceux saccagés par le développement du tourisme de masse en Asie. On peut encore parler de la violence faite à l'environnement, auquel cas il est question de « délits », de « crimes » ou d'écocides. Particulièrement difficiles à appréhender du fait de leur articulation aux autres déclinaisons de la violence, ces destructions renvoient à l'incertitude des sociétés contemporaines, qu'elle soit politico-religieuse ou économique.

Le concept médiatisé de « réfugié climatique », étroitement lié à celui d'écocide, reflète à ce titre une forme de violence à la fois planétaire, sociale et individuelle de plus en plus répandue. Pourtant, il reste insuffisamment pris en compte et ne bénéficie pas de reconnaissance légale et statutaire. Comme l'a auguré le sociologue Serge Dufoulon en 2013 : « Les réponses des démocraties pourraient [...] devenir aussi violentes que les événements climatiques à l'origine de l'émergence de populations ou de groupes de migrants environnementaux. » Le traitement global (pas uniquement juridique) réservé aux écocides et aux réfugiés climatiques est directement lié à la violence du « climat » social et politique qui imprègne nos sociétés, alors même que se profile l'urgence de la transition sociale et environnementale.

On le voit ici encore, la violence est surtout une question de contexte, de qualification et d'expérience. Plutôt que parler de « germes » de la violence, ce qui sous-entend l'existence d'une forme initiale dont l'humanité serait porteuse, il serait donc peut-être plus juste de parler de « semences » de la violence, pour rappeler qu'elle émerge rarement spontanément. ■

## BIBLIOGRAPHIE

M. Godelier, *L'Imaginé, l'imaginaire et le symbolique*, CNRS, 2015.

D. Dussy, *Le Berceau des dominations. Anthropologie de l'inceste*, La Discussion, 2013.

V. Nahoum-Grappe, *Violences sexuelles en temps de guerre*, *Inflexions*, vol. 2(17), pp. 123-138, 2011.

F. Héritier (éd.), *De la violence : séminaire de Françoise Héritier*, Tome 1, Odile Jacob, 1996.